

Je sais plus quoi faire

Par **Ano4839294**, le **16/05/2022** à **09:17**

Bonjour,

Je n'ai pas l'habitude d'écrire sur un forum mais j'ai besoin d'aide.. On va dire depuis le 2nd semestre je n'arrive plus aller en cours (angoisse panique je vous évite les détails) et surtout aux partiels qui sont en actualités et étant boursière je panique un peu. Je suis allé voir un psy et il m'a donné un justificatif mais dans son justificatif ce n'est pas assez précis à mon goût surtout que dans son mail il me dit des " pour pas vous portez préjudice". J'ai l'impression de pas avoir été comprise.. vous pensez cela suffirait de justifierait mes absences ? Dois-je tout dire au secrétariat ou juste donner le justificatif simplement

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/05/2022** à **11:57**

Bonjour

Je rejoins Manon.

Le document qu'il vous faut c'est un arrêt maladie, qui vaudra justificatif si vous êtes amené à louper les examens.

Je pense qu'il est aussi judicieux de contacter la médecine préventive de votre université.